

Communiqué de presse – Information réglementée

PUBLICATION RELATIVE À UNE NOTIFICATION DE TRANSPARENCE

(article 14, alinéa 1^{er} de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes)

La Hulpe, le 2 décembre 2016

ATENOR a reçu une notification de transparence à la suite du renouvellement le 1^{er} décembre 2016 de la convention d'actionnaires existant entre ALVA SA, 3D NV, SOFINIM SA, LUXEMPART SA. et STEPHAN SONNEVILLE SA.

La notification vise essentiellement à informer le marché que la convention d'actionnaires, moyennant quelques modifications, a été renouvelée. Les actionnaires continueront à agir de concert, la convention portant sur 33,75%, par rapport à 41,88% auparavant.

La notification est consultable ci-après ou dans la section Gouvernance d'Entreprise / Infos réglementées - Transparence du site www.atenor.be.

ATENOR est une société de promotion immobilière cotée sur le marché d'Euronext Brussels. Sa mission vise à apporter, par son approche urbanistique et architecturale, des réponses adéquates aux nouvelles exigences qu'impose l'évolution de la vie urbaine et professionnelle. Dans ce cadre, ATENOR investit dans des projets immobiliers d'envergure répondant à des critères stricts en termes de localisation, d'efficacité économique et de respect de l'environnement.

Reuters: ATE0.BR - Bloomberg: ATEB BB

Pour toute information, veuillez contacter Stéphan Sonnevile s.a., Chief Executive Officer
ATENOR – Avenue Reine Astrid 92 à B-1310 La Hulpe
☎ +32-2-387.22.99 - 📠 +32-2-387.23.16 - e-mail : info@atenor.be - www.atenor.be



1. Statut de la notification

Définitive

2. Emetteur
 Nom ATENOR
 Numéro d'identification 0403-209-303
3. Motif de la notification

Conclusion ou modification d'un accord d'action de concert

4. Notification par

Des personnes agissant de concert

5. Personne(s) tenue(s) à notification

Nom	Adresse (pour entités juridiques)
Alva SA	Avenue de la Chenale 175, B-1180 Bruxelles
Phillippe Vastapane	Rue Splerzekt 5, L-8063 Bertrange
Patricia Vastapane	Bâtiment le National - Rue Chetzeron 1 - CH 3963 Crans-Montana
3D NV	Rijvischestraat 118, B-9052 Zwijnaarde
Iberanfra (STAK)	Hoogoorddreef 15, 1101 BA Amsterdam
Sofinim SA	Avenue Bischofsheim 11, B-1000 Bruxelles
Het Torentje (STAK)	Westblaak 89, NL-3012 KG Rotterdam
Stéphan Sonnevile SA	Rue de Mont Lassy 62B, B-1380 Lasne
Stéphan Sonnevile	Rue de Mont Lassy 62B, B-1380 Lasne
Luxempart SA	Rue Léon Laval 12, L-3372 Leudelange

6. Cédant(s) des droits de vote (A remplir uniquement lorsque l'article 7 de la loi du 2 mai 2007 est d'application)

Nom	Adresse (pour entités juridiques)

i Veuillez compléter "Part II" pour les coordonnées des personnes visées aux rubriques 5 et 6

Part II

7. Date de dépassement de seuil

01-12-2016 (DD/MM/YYYY)

8. Seuil franchi (en %)

40

i Si la participation est tombée en dessous du seuil minimum, il vous est loisible de ne pas donner de données chiffrées à la rubrique 10

9. Dénominateur

5.631.076

i Veuillez compléter le dénominateur avant d'introduire les détails

10. Détails de la notification

A) Droits de vote	Notification précédente	Après la transaction				
		# droits de vote	# droits de vote		% de droits de vote	
			Attachés à des titres	Non liés à des titres	Attachés à des titres	Non liés à des titres
Détenteurs de droits de vote						
Philippe Vastapane	0	0		0,00%		
Patricia Vastapane	0	0		0,00%		
Alva SA	504.880	437.500		7,77%		
Sous-total	504.880	437.500		7,77%		
STAK Iberanfra	0	0		0,00%		
3D NV	604.880	437.500		7,77%		
Sous-total	604.880	437.500		7,77%		
STAK Hel Torentje	0	0		0,00%		
Sofinim SA	592.880	437.500		7,77%		
Sous-total	592.880	437.500		7,77%		
Stéphan Sonnevile	0	0		0,00%		
Stéphan Sonnevile SA	150.500	150.500		2,67%		
Sous-total	150.500	150.500		2,67%		
Luxempart SA	505.000	437.500		7,77%		
Sous-total	505.000	437.500		7,77%		
TOTAL		1.900.600	0	33,75%	0,00%	


Commencer d'abord par les "groupes" de détenteurs, ajouter les sous-totaux par Σ , puis terminer par les détenteurs seuls.
Pour les "groupes", commencer par la personne physique ou entité juridique détenant le contrôle ultime.
Les totaux, les sous-totaux et les % seront mis à jour après avoir utilisé la touche (CALCULER) ci-dessous.



B) Instruments financiers assimilés	Après la transaction						
	Détenteurs d'instruments financiers assimilés	Type d'instrument financier	Date d'échéance DD/MM/YYYY	Date ou délai d'exercice ou de conversion DD/MM/YYYY ou Texte	# droits de vote pouvant être acquis en cas d'exercice de l'instrument	% de droits de vote	Règlement
					0	0,00%	
TOTAL							+

i Les totaux ne seront mis à jour qu'après avoir utilisé la touche <CALCULER> ci dessous

TOTAL (A & B)	# de droits de vote	% de droits de vote
CALCULER	1.900.500	33,75%

11. Chaîne complète des entreprises contrôlées par l'intermédiaire desquelles la participation est effectivement détenue (le cas échéant)

Alva SA est contrôlée par Les Viviers SA, une société de droit luxembourgeois. Les Viviers SA est contrôlée par :

- o Monsieur Philippe Vastapane
- o Madame Patricia Vastapane

3D NV est contrôlée par « stichting administratiekantoor » Iberanfra
« stichting administratiekantoor » Iberanfra n'est pas une entité contrôlée.

Sofinim NV est contrôlée par Ackermans & Van Haaren NV, une société de droit belge.
Ackermans & Van Haaren NV est contrôlée par Scaldis Invest NV, une société de droit belge.
Scaldis Invest NV est contrôlée par Bellimas NV, une société de droit belge.
Bellimas NV est contrôlée par Celfloor S.A., une société de droit luxembourgeois.
Celfloor S.A. est contrôlée par Apodia International Holding B.V., une société constituée sous le droit néerlandais.
Apodia International Holding B.V. est contrôlée par Palamount N.V., une société constituée sous le droit des Antilles néerlandaises.
Palamount N.V. est contrôlée par Het Torenij, une « stichting administratiekantoor », constituée sous le droit néerlandais.
STAK Het Torenij n'est pas une entité contrôlée.

Stéphan SONNEVILLE SA est contrôlée par Stéphan Sonnevile.

Luxempart SA : aucune entité ou personne physique ne détient le contrôle ultime de Luxempart SA. Toutefois, Luxempart SA a un actionnaire de référence qui est Foyer Finance SA, une société de droit luxembourgeois.

12. En cas de droits de vote détenus suite à une procuration en vue d'une seule AG

Détenteur cessera de détenir/détiendra à nouveau 0 (DD/MM/YYYY) droits de vote à partir du

13. Information supplémentaire

3D NV et Sofinim SA franchissent le seuil de 10% à la baisse.
La notification vise essentiellement à informer le marché du fait que, moyennant quelques modifications envisagées à la convention d'actionnaires, celle-ci a été renouvelée. Les actionnaires agiront de concert toutefois avec moins de droits de votes qu'avant.

Fait à

Le (DD/MM/YYYY)

Nom & qualité

Signature

